

Fiche déchets pratique Locataires

A mon arrivée...

...mon propriétaire me fournit...

Une carte
(qui permet d'accéder aux contenants collectifs et aux déchèteries)



et / ou...



Les bacs si mon logement en possède...

La clé du bac si besoin.



...la fiche déchets pratique locataires...



...les consignes de collecte et de dépôt
(lieu et jour(s) de collecte et emplacements des contenants collectifs, ...)
Toutes infos sont sur www.evolis23.fr



... et les consignes de tri

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

...Je prends connaissance des documents liés à mes déchets...



Tous les documents et renseignements sont sur www.evolis23.fr

...Je découvre les points de compostages collectifs et les déchèteries...

www.evolis23.fr/composteurs-collectifs

www.evolis23.fr/decheteries/

...Je découvre le principe de la TEOMi...



TEOMi = part fixe + part incitative

PART FIXE
= liée à la valeur locative du logement

PART INCITATIVE
= volume bac/tambour
x prix au litre
x nombre de levées et/ou de dépôts par an

La TEOMi* est facturée à mon propriétaire via sa taxe foncière du logement

* Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative

Ligne Info Déchets

05 55 89 86 06 - relationusagers@evolis23.fr

www.evolis23.fr



Mon logement...

...ne possède pas de...



et / ou...



...bacs

...ou je l'ai perdu...

...ou je souhaite
changer leur taille...

www.evolis23.fr ou 05 55 89 86 06



La carte...



... elle est liée
au logement,
non au locataire.

... à mon
propriétaire,
qui peut m'en
demander le
remboursement



... Perdue, elle est
facturée à partir
de 3 pertes...



...pour connaître le nombre de levées
et/ou de dépôts que j'ai effectué...

...je me rends sur
le site internet d'Evolis 23
pour demander
ces informations

www.evolis23.fr/suivre-sa-consommation



Je quitte mon logement...

...je laisse sur place...

La carte du logement...



...ET les bacs
avec le
logement.

Ligne Info Déchets

05 55 89 86 06 - relationusagers@evolis23.fr

www.evolis23.fr

